

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 DÉCEMBRE 2023

N° 2023/11

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 18 décembre 2023 à 20h00.**

Le public sera admis à la séance du Conseil communal.

La séance du Conseil sera retransmise en direct sur notre chaîne (<https://www.youtube.com/c/andenne/videos>).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. AFFAIRES SOCIALES

Comité de concertation "Ville-C.P.A.S." - Réunion du 17 novembre 2023 - Communication du procès-verbal

2. FINANCES

1. Redevance communale pour le stationnement de véhicules à moteur sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique – Dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'au 31 décembre 2025
2. Adoption du budget communal 2024
3. C.P.A.S. d'ANDENNE – Proposition d'adoption du budget 2024
4. Règlement taxe sur les pylônes et mâts affectés à un système global de communication mobile - Exercices 2023 à 2025

3. INTERCOMMUNALES

1. RESA - Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2023 - Mandats de vote
2. ENODIA - Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2023 - Mandats de vote
3. Holding communal S.A. en liquidation – Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2023

4. MARCHÉS PUBLICS

Marchés publics passés par délégation - Communication

5. PATRIMOINE

ANDENNE - Lieudit "Cobêche" - Acquisition par la Ville d'ANDENNE d'un jardin appartenant à la S.A. SIMHO

6. TUTELLE

Tutelle - Communication

HUIS CLOS

7. RESSOURCES HUMAINES

1. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – C.M.
2. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour cause de maladie - N.Z.
3. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – J.C.
4. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – H.E.
5. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – C.B.
6. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – C.M.
7. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – C.P.
8. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – M.H.
9. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – E.D.
10. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – D.F.
11. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – J.D.
12. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – A.D.
13. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – A.D.
14. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – R.M.
15. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – S.C.
16. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – V.N.
17. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – P.N.
18. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – M.B.
19. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – C.L.
20. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – D.G.
21. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – J.D.
22. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – M.C.
23. Personnel enseignant - Ratification - Ecartement par mesures de protection de la maternité – M.W.
24. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – L.B.
25. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – L.L.
26. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – A.C.
27. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – M.B.
28. Personnel enseignant – Ratification – Désignation – J.G.
29. Personnel enseignant - Mise en congé pour mission – Y.D.
30. Personnel enseignant – Ratification – Prolongation de désignation – M.B.
31. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – A.D.
32. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – M.B.
33. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – H.E.
34. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – R.M.
35. Personnel enseignant - Ratification - Désignation – R.M.
36. Personnel enseignant - Ratification d'une désignation sur fonds propres – W.B.
37. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour cause de maladie - A.M.

8. CONTENTIEUX

1. Ville d'ANDENNE c/ X – Accident de roulage rue Cuvelier à 5300 ANDENNE
2. Ville d'ANDENNE c/ MEDI-MARKET - En présence de la Région wallonne - Intervention volontaire au Conseil d'Etat

PAR LE COLLEGE,


Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre,


Claude EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 23 octobre 2023 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **13 décembre**, de 17h00 à 19h00, **sur rendez-vous (à convenir avant le 11 décembre à midi)**, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunions du Conseil communal sont fixées les 29 janvier, 19 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai et 24 juin 2024 en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

